



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 Juin 2014

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie FONTES : M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise, M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,</p>

Objet : Conventions de mise à disposition de Madame Nadine CARRIE, de Madame Annie PETITJEAN et de Madame Cathy CAYSSIOLS avec la commune d'OCTON.

Monsieur VALENTINI propose aux membres du conseil de se prononcer sur un projet de convention de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE, de Madame Annie PETITJEAN et de Madame Cathy CAYSSIOLS.

Il précise que ces trois agents assureront auprès de la Communauté de Communes du Clermontais, l'accueil du point d'information touristique situé à OCTON, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2014 selon les volumes horaires suivants :

- Madame Nadine CARRIE : 110 heures
- Madame Annie PETITJEAN : 110 heures
- Madame Cathy CAYSSIOLS: 227 heures

Monsieur VALENTINI termine en indiquant que le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Communauté de Communes à la Commune d'Octon, sur présentation d'un titre de recette trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les conventions de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE, de Madame Annie PETITJEAN et de Madame Cathy CAYSSIOLS telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140701-2014-06-25-15-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014